

Communiqué de presse

INSTALLATION DE TROIS « SUPERCHARGEURS DE 150 KW » POUR VEHICULES ELECTRIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES

Depuis 2016, la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CA TLP) et le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes Pyrénées (SDE65) se mobilisent pour déployer des infrastructures de recharge pour véhicules électriques afin d'opérer la transition vers une mobilité électrique plus durable, plus sobre, plus propre et réduire l'impact des transports sur l'environnement. La couverture du territoire en stations de recharge accessibles à tous et à toute heure reste un sujet fondamental pour permettre une adoption massive des véhicules électriques.

Cette dynamique volontariste portée par des collectivités a permis d'implanter près de 40 stations de charge double sur le territoire de la CA TLP. Ces 80 points de charge couvrent l'intégralité des aspects liés à la mobilité électrique : quotidienne, récréative, touristique, professionnelle, commerciale ... Leurs implantations répondent à une vision prospective de la mobilité électrique à l'horizon 2028 et des solutions de recharge à développer pour l'accompagner. Cette vision est consignée dans le Schéma départemental de Développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques des Hautes-Pyrénées (SDIRVE65) porté par le SDE65.

En cette fin d'année, les voitures électriques devraient représenter 22.5 % des ventes de véhicules légers, en hausse de 14.8 % par rapport à 2022. Le marché des voitures électriques connaît une croissance impressionnante et le réseau doit s'adapter aux nouveaux besoins des utilisateurs de ces véhicules.

Dans le cadre du programme d'actions du Plan Climat Air Energie Territoriale, la CA TLP a choisi de travailler avec le SDE65 pour apporter un nouveau service à la mobilité électrique avec l'installation de trois « superchargeurs de 150 KW » avec les localisations suivantes :

- parking de covoiturage de la sortie d'autoroute « Tarbes Est » à Séméac,
- parking de la foire exposition de Tarbes,
- parking en face de la gare SNCF de Lourdes avenue Hélios.

Ces « superchargeurs de 150 KW » permettent de recharger à 80% sa voiture en une quinzaine de minutes contre 2 à 4 heures sur une borne standard. Ces nouvelles installations s'adressent aux propriétaires de véhicules électriques à forte capacité de batterie et/ou ayant besoin de se recharger rapidement. Le coût de la recharge est consultable à l'adresse <https://reveocharge.com/fr/tarifs> .Pour la CA TLP, le coût unitaire d'une telle installation est d'environ 33 000 euros par superchargeur. L'Etat, le Département et le SDE65 complètent le financement de cette action pour environ 47 000 euros.

Nous avons le plaisir de vous informer que depuis le 4 septembre dernier, les trois superchargeurs fonctionnent.

Renseignements :

- SDE65 : Serge Cieutat, service « réseaux électriques et de télécommunication », 05 62 93 20 06
- CATLP : Simon Peyret, service Environnement, 05 62 53 34 30.

- LOURDES -



-SEITE AC-



-TAPES-

